

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2017

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Christophe GEORGES, Frédéric GILSON, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Claude LOYEZ, Philippe ROISINE Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Corinne GOBBER (excusée), Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Stéphane PACCARD.

Nadia JOSSERAND est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance, 2) Achat terrain STEP : modification du montant, 3) PLUi, 4) Droits de préemption, 5) Présentation du RIFSEEP, | <ul style="list-style-type: none"> 6) Déneigement : décision finale, 7) Projet école, 8) Eclairage public au Chef-Lieu, 9) Informations et questions diverses |
|--|---|

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Achat du terrain de la STEP : modification du montant	Avis favorable pour acheter le terrain 15.000 € au lieu de 17.500 €	
3	Transfert compétence PLU à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	Avis défavorable pour le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes	
4	DIA	La Commune ne souhaite pas préempter pour les DIA suivantes : - 2017/01 - 2017/02 - 2017/03. Elle renonce aussi à son droit de préférence sur les parcelles section A n° 513, 3458, 3460.	
5	RIFSEEP	Avis favorable pour la proposition présentée et pour sa présentation en commission auprès du CDG.	
6	Déneigement	Avis favorable, par 9 voix pour et 1 voix contre pour sous-traiter entièrement le déneigement des voies de la commune.	
7	Remplacement agent technique	Avis favorable pour lancer le remplacement Pas d'astreintes pour le service de l'eau.	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
6	Déneigement : mettre en sous-traitance	Les élus	Etablissent un cahier des charges pour une année sur la partie de la commune sans contrat		Le plus rapidement possible
6	Vente de l'engin communal	Les élus	Etablissement une annonce		Le plus rapidement possible, après signature contrat sous-traitance
7	Etablir nouvelle fiche de poste	Le secrétariat	Enlever le déneigement avec l'engin communal, mettre le déneigement manuel et l'arrosage des fleurs.		Annonce pour candidature pour fin mars
8	Prévoir le déplacement des classes et de la cantine pendant la durée des travaux	Les élus	Se réunissent le jeudi 09/03 à 20h30 à ce sujet		
9	Choix du modèle de candélabre	Les élus	Revoient avec la Régie pour avoir le même type de lampe à la fois sur les bâtiments et sur les poteaux.		

2. Achat du terrain de la STEP

Les vendeurs ont proposé de vendre les terrains 15.000 € au lieu des 17.500 € initialement prévus.

3. PLUi

La loi ALUR de 2014 prévoit le transfert automatique de la compétence PLU à la Communauté de Communes des Vallées de Thônes sauf si 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population si opposent avant le 31 mars 2017.

5. RIFSEEP

Le RIFSEEP est le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions de sujétions expertise et engagement professionnel. Ce régime concerne que la partie prime des agents territoriaux.

Il est basé sur la cotations de chaque poste et est constitué de deux parties : une partie concernant le poste et une deuxième partie liée à la manière de servir des agents.

6. Déneigement : décision finale

Suite au dernier conseil municipal, un devis a été établi pour le déneigement de l'intégralité de la commune. Il s'élève à 43.000 € TTC pour une saison hivernale.

Une évaluation du coût actuel du déneigement pour la dernière saison hivernale a été faite et se monte à environ 21.000 €.

7. Remplacement agent technique

L'agent technique prend sa retraite au 01/07/2017. Il convient d'établir une nouvelle fiche de poste pour le remplacement en enlevant le déneigement, en rajoutant le déneigement manuel et l'arrosage des fleurs.

8. Projet école

Le choix du maître d'œuvre a été fait courant février. Il s'agit de Daniel MASSON de Thônes.

9. Eclairage public au Chef-Lieu

La régie d'Electricité a été rencontrée courant février pour le remplacement de l'éclairage public au Chef-Lieu. Le montant des travaux est de 19 664 € H.T. subventionné à 60 %. Il reste à la charge de la commune 7865,80 € H.T.

Il y aurait une dépose du lampadaire sur les Ancolys et de celui route du Bouchet-Mont-Charvin.

Les autres lampadaires sont équipés en LED. Le poteau vers le parking de l'entrée du Chef-Lieu sera déplacé.

10. Informations et questions diverses

a) Fête de la Pomme

Elle aura lieu le dimanche 8 octobre 2017.

b) Chemin rural dans les bois du Villard

Des arbres sont tombés sur le chemin

c) Etude d'aménagement du Chef-Lieu

Elle vient d'être présentée. Il convient de l'étudier de manière approfondie.